

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 000270

Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : ELYACOUBI MOHAMED

Date de naissance : 01/01/1940

Adresse : 62, Rue des Salins oasis FASA

Tél. : 0661087340 Total des frais engagés : 645,80 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

دكتور عبد الله الخطاطي
Dr. LAKHSSASSI Abdellatif
Cardiologue
33 Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
Tél : 022.84.06.06

Date de consultation : 27/07/2022

Nom et prénom du malade : ELYACOUBI MOHAMED Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : HTA

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Nature des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27.07 2022	CSL + ELL		350,00	Dr. LAKHASSI Abdellatif Ben Kaddour C. Cardiologue Boulevard Abdellatif Ben Kaddour Tél : 022 94.06.06

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Pionneur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie les Papillons 22.07.2022 36 Rue Julius Elie	27/07/2022	Total = 295,80 Dhs

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				Coefficient des travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

O.D.F PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	21433552
25533412	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

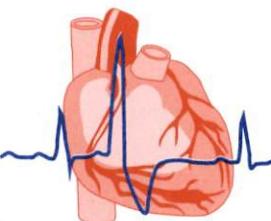
[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Abdellatif LAKHSSASSI

Spécialiste des Maladies du Cœur et des Vaisseaux
Diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier
Membre de la Société Française de Cardiologie
Ancien Chef de Service de Cardiologie des Polycliniques de la Sécurité Sociale



الدكتور عبد اللطيف الخصاقي

اختصاصي في أمراض القلب والشرايين
خريج كلية الطب بمونبولي
عضو الجمعية الفرنسية لأمراض القلب
رئيس قسم أمراض القلب سابقاً
بمصحات الضمان الاجتماعي

Casablanca, le 27 - 07 - 2023

El Yacoubi No Name st

UT.AV : 01 2025 P.P.V.
LOT N° : FT 4912 136 60

UT.AV : 01 2025 P.P.V.
LOT N° : FT 4913 89 20



11

701002 Tegum + muur



20000 2

LOT: 220136
PER: 02-2024
PPV: 20,000DH

دكتور عبد اللطيف الخصاقي
Dr. LAKHSSASSI Abdellatif
Cardiologue
Boulevard Abdellatif Ben Kaddour
02.94.06.06

Pharmacie des Paix
Pharmacie des Paix

02 22 26 88 03 - Casablanca
02 22 26 88 03 - Casablanca
30 Rue Jules Ferry - 03

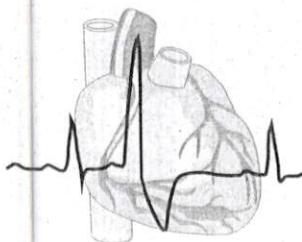
33، شارع عبد اللطيف بن كدور - إقامة بيلافيستا II - شقة 4 - الطابق 2 - الدار البيضاء
33, Bd. Abdellatif Ben Kaddour - Rés. Bella Vista II - Appt. N° 4 - 2ème Etage - Casa
GSM : 06 61 14 48 64 - المحمول : 05 22 94 00 60 -Fax : 05 22 94 06 06 - التلفاكس : 05 22 94 06 06

عيادة فحص و تشخيص أمراض القلب و الشرايين

CABINET DE CONSULTATION ET D'EXPLORATIONS CARDIO-VASCULAIRES

Dr. Abdellatif LAKHSSASSI

Spécialiste des Maladies du Cœur
et des Vaisseaux
Diplômé de la Faculté de Médecine
de Montpellier
Membre de la Société Française
de Cardiologie



الدكتور عبد اللطيف الخصاصي
اختصاصي في أمراض القلب و الشرايين
خريج كلية الطب بمونبولي
عضو الجمعية الفرنسية لأمراض القلب

ELECTROCARDIOGRAMME

Nom : El Youssfi Prénom : Mohamed

Date : 127.07.2022 Dossier N° :

33، شارع عبد اللطيف بن قسدور - اقامة بيلافيستا II - نفقة 4 - الطابق 2 - السدار التكفلاء
33, Bd. Abdellatif Ben Kaddour - Rés. Bella Vista II - Appt. N° 4 - 2ème Etage - Casa
GSM : 06 61 14 48 64 - المحمول : Fax : 05 22 94 00 60 - الفاكس : Tél. 05 22 94 06 06 - الهاتف :

		PC	88/min	Axes :
Age	M / F			45 °
.....	RR	684 ms	QRS - 50 °	
.....	P	126 ms	T 86 °	
.....	PR	140 ms	P (II) - 0.14 mV	
.....	QRS	114 ms	S (V1) - 0.74 mV	
.....	QT	358 ms	R (V5) 1.13 mV	
.....	OTC	437 ms	Sokol. 1.87 mV	
(Bazett)				

